



(/)

Pour les Pros des Bistrots et Restos du Grand Paris

A LA UNE (/blog/category/a-la-une/) ACTUALITÉS (/blog/category/actualite%C3%A9s/) ENSEIGNE (/blog/category/enseigne/)

Q PRODUITS (/blog/category/produits/) RÉUSSITE (/blog/category/r%C3%A9ussite/) TERROIR (/blog/category/terroir-du-massif-central/)

Massif central

TOURISME : La remise à flot de Caleden se fait attendre

Depuis seize mois, l'espace thermoludique de Caleden, à Chaudes-Aigues, a fermé ses portes. Une histoire qui a démarré par la chute d'une lauze du toit et qui, aujourd'hui, paralyse encore l'un des centres névralgiques de la ville.

22 Jan 2020 par MATHILDE JARLIER



L'espace thermoludique attirait 46 000 personnes chaque année. © Photo Caleden

C'est un peu la série à suivre dans le Cantal. Ou comment la chute d'une simple tuile de lauze peut avoir l'effet d'une vague déferlante sur la cité thermale de Chaudes-Aigues. Depuis seize mois, le centre thermoludique de **Caleden** (<https://www.caleden.com/>) a dû fermer ses portes suite à cet incident qui a révélé une malfaçon au sein de la toiture. Si les thermes restent ouverts et n'ont pas subi de baisse de fréquentation (2 327 curistes en 2019, 2 313 en 2018), les conséquences de cette fermeture de l'espace thermoludique fragilisent la structure économique de Caleden, détenue à plus de 70 % par le département du Cantal et présidée par Didier Achalme, vice-président. Mais cette longue fermeture inquiète aussi les habitants de la petite ville. Pour faire entendre leurs voix, un collectif citoyen s'est constitué, à la tête duquel on retrouve Stéphane Chaudes-Aigues, tatoueur de renom et organisateur du **Festival mondial du tatouage de Chaudes-Aigues** (<https://www.festival-tatouage.com/fr>). Leur demande : faire rouvrir au plus vite le centre thermoludique, dont les habitants sont privés depuis plus d'un an. « On nous a coupé le robinet d'eau chaude. Ici venaient 46 000 personnes par an ; ce sont 46 000 personnes qui faisaient vivre les commerces du village et c'est pour cela que nous nous sommes constitués : pour sensibiliser. Je vois mon village mourir », explique Stéphane Chaudes-Aigues, qui, pour incarner son attachement à ses racines cantaliennes, s'est déclaré en parallèle candidat aux municipales de mars 2020 à Chaudes-Aigues.



Les thermes n'ont pas subi de baisse de fréquentation. © Photo Caleden

EN ATTENTE DE L'AVIS DE L'EXPERT JUDICIAIRE

Le département a saisi la justice pour demander réparation face à cette malfaçon. « *Nous avons pris la décision de fermer l'activité thermoludique pour des raisons de sécurité* », résume Bruno Faure, président du conseil départemental. Le collectif soulève cependant le point suivant : aucun arrêté municipal ni préfectoral pour danger imminent n'a été déposé. Depuis cette fermeture, les experts ont défilé sur place, jusqu'à ce que le tribunal décide finalement de dépêcher le sien pour trancher sur les responsabilités de chacun. Depuis fin décembre, les Cantaliens sont en attente de l'avis de ce dernier. Mais si la lenteur administrative fait partie du problème, le collectif soulève d'autres interrogations, notamment concernant le projet d'évolution du centre thermoludique. « *La couverture en lauzes qui était en place convenait totalement à l'architecture du pays ; or, désormais, on nous parle de bac acier et de toiture végétalisée* », confie Stéphane Chaudes-Aigues. L'idée d'un plan thermal, lancée avant l'incident, financé en partie par le conseil régional, prévoyait « *non pas la réfection, mais un changement total de la toiture, voire de la charpente* ». Ce qui ne serait pas du goût des assurances, qui ont décidé d'attaquer en justice le centre thermal Caleden.

Des deux côtés, la volonté de voir rouvrir le centre thermoludique fait office d'urgence. « *Nous avons déjà injecté 700 000 euros sur le compte courant de Caleden pour compenser la perte de chiffre d'affaires* », explique Bruno Faure. Une fois les responsabilités éclairées et tranchées par la justice, des travaux pourraient être enfin engagés. « *Le plan thermal existe toujours avec le projet de rénovation de l'hôtel et celui de retoucher la structure ; après, faut-il refaire d'abord la toiture ?... Le projet se dessinera. Une chose est sûre : ne serait-ce que pour des raisons financières, la priorité, c'est la réouverture, le plus vite possible. Nous sommes dans les starting-blocks* », signale Bruno Faure. À Chaudes-Aigues, l'eau bout et attend de pouvoir revenir alimenter les bassins de la piscine, « *qui, à force de rester vides et sans activité, risquent de présenter quelques problèmes à la remise en service* », souligne Stéphane Chaudes-Aigues. Suite au prochain épisode.

RIES/11008)

70)

Cet article vous est offert par L'Auvergnat de Paris dans le but de vous faire découvrir ses formules d'abonnement. Convaincu(e) ? [Abonnez-vous.](#)

LIRE AUSSI



PATRIMOINE THERMAL : Vichy reprend son destin en main

Une première pierre à l'édifice. Mardi 10 décembre, le maire de Vichy, Frédéric Aguilera, a signé avec Gérald Darmanin...

19 décembre 2019 par Mathilde Jarlier

(/blog/vichy-reprend-son-destin-en-main-1/)



SPÉCIAL CANTAL : Le podium touristique du Cantal

Du haut de ses 1783 mètres d'altitude, le puy Mary, classé Grand site de France, s'affirme comme l'une des attractions ...

10 juillet 2019 par Jean-Michel Déhais

(/blog/le-podium-touristique-du-d%C3%A9partement/)



CHAUDES-AIGUES : Caleden toujours suspendu au rapport d'expert

La semaine dernière, nous évoquions la fermeture depuis le 6 septembre du centre thermoludique de Caleden...

13 février 2019

(/blog/caleden-toujours-suspendu-au-rapport-dexpert/)



RIES/11008)

70)

(https://angers.a-p-c-t.net/Salon%20des%20Vins%20de%20Loire/2020/preenregistrement?ori=auvergnat-de-paris)

Telechargez l'Application ACDV Le Kiosque pour lire l'Auvergnat de Paris sur mobile



Télécharger dans l'App Store (https://itunes.apple.com/fr/app/acdv-le-kiosque/id1294723533?mt=8)



DISPONIBLE SUR Google Play (https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.aucoeurdesvilles.app&hl=fr)

id=fr.aucoeurdesvilles.app&hl=fr)

S'ABONNER (https://boutique.aucoeurdesvilles.fr/abonnement/11008)

CGV (/cgv/)

A PROPOS (/auvergnat-de-paris-le-journal/)

PETITES ANNONCES (https://annonces.auvergnat.com/)

MENTIONS LEGALES (https://www.aucdvp.com/mentions-legales/11008)

L'ÉDITEUR (https://aucoeurdesvilles.fr)

NOUS CONTACTER (/nous-contacter/)



(https://www.linkedin.com/company/au-coeur-des-villes/)

(https://www.instagram.com/auvergnatdeparis/)

(https://www.facebook.com/lauvergnatdeparis/)

(mailto:contact@aucoeurdesvilles.fr)